

12 janvier 2011

Proposition du Conseil administratif du 12 janvier 2011 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2 400 000 francs destiné à l'acquisition, au reconditionnement et à l'inventaire du fonds photographique Boissonnas par le Centre d'iconographie genevoise.

Préambule

La famille Boissonnas a donné à Genève une dynastie de photographes qui a maintenu vivant un atelier de 1864 à 1990:

- Henri-Antoine Boissonnas (1833-1889), fondateur de l'atelier en 1864;
- Frédéric, dit Fred, Boissonnas (1858-1946), fils d'Henri-Antoine, dirige l'atelier de 1887 à 1927;
- Edmond-Victor Boissonnas (1862-1890), fils d'Henri-Antoine;
- Edmond-Edouard Boissonnas (1891-1924), fils de Frédéric;
- Henri-Paul Boissonnas (1894-1966), fils de Frédéric, dirige l'atelier de 1927 à 1969;
- Gad Borel (1942), gendre de Henri-Paul Boissonnas, reprend l'atelier de 1969 à 1990.

Cette continuité – rare dans ce domaine – a été l'occasion de constituer des archives couvrant plus d'un siècle d'activité. Il faut noter, de plus, que, de tout temps, la très grande qualité des images produites par cet atelier a été reconnue aussi bien à Genève que dans le monde entier. Ce fonds, actuellement propriété de la famille Borel-Boissonnas, est non seulement d'une importance capitale pour l'histoire iconographique de Genève et de sa région en particulier, mais aussi pour l'histoire de la photographie en général. Sa place est donc dans une institution publique genevoise. Il s'agit là d'une opportunité unique d'enrichissement des collections patrimoniales de la Ville de Genève.

Exposé des motifs

S'il était acquis par la Ville de Genève, le fonds Boissonnas deviendrait l'un des ensembles majeurs du Centre d'iconographie genevoise (CIG), institution rattachée à la Bibliothèque de Genève (BGE).

L'acquisition de ce fonds a déjà fait l'objet de démarches entre le département de la culture et la famille Borel-Boissonnas, à la fin des années 1990, démarches qui avaient été précédées d'une analyse de M^{me} Anne Cartier-Bresson, du Musée Carnavalet à Paris (*Diagnostic de l'état de conservation du fonds photographique*

Boissonnas, 1997). Ces contacts n'ont pas débouché sur un achat, le CIG ayant eu alors d'autres priorités.

Il est à noter que, quelques années auparavant, M. Armand Brulhart avait également examiné le fonds et rédigé un rapport important à son sujet (*Archives Boissonnas – Inventaire sommaire*, 1993).

En 2003, le Musée de la photographie de Thessalonique a acquis de la famille Borel-Boissonnas les environ 8800 tirages et 8000 négatifs et documents en relation avec la fameuse série d'images de la Grèce réalisée au début du XX^e siècle. Il est heureux que, depuis, le solde du fonds n'ait pas été démantelé et qu'il reste encore intact.

Nature du fonds Boissonnas

Le fonds Boissonnas comprend les œuvres des photographes cités dans le préambule, avec une nette prédominance pour les travaux de Fred Boissonnas, le plus important photographe de la dynastie. Il est composé de plusieurs parties:

1. Plus de 27 000 épreuves photographiques anciennes se divisant en deux groupes: a) les tirages artistiques de grands formats, souvent signés par l'auteur; b) les tirages documentaires de petits ou moyens formats souvent contrecollés sur carton (épreuves d'archives).
2. Plus de 90 000 négatifs sur plaques de verre et sur supports souples (acétates, etc.). Cette partie de la collection est capitale pour une institution, car elle reflète en profondeur l'activité des ateliers. Elle est encore peu connue.

Ces deux parties sont classées et référencées de manière sommaire.

3. Un ensemble de documents (journaux de voyages, livres de comptes, registres de clients, etc.) qui permet d'établir le contexte de l'atelier, son histoire, ainsi que de documenter les photographies conservées.

Les conditions actuelles de stockage d'une telle collection laissent à désirer et poursuivre en l'état encore plusieurs années la mettrait en péril; il serait donc bon qu'une institution comme le CIG, offrant des conditions muséales de conservation, puisse préserver une telle richesse.

Intérêt patrimonial et scientifique du fonds Boissonnas

Ces trois ensembles constituent une collection d'une importance unique. Ils forment un élément important de l'histoire visuelle de Genève entre 1864 et 1990, ainsi que de nombreuses autres régions suisses ou méditerranéennes.

Les fonds d'ateliers du XIX^e siècle sont rares. Celui-ci amène des possibilités de recherche et de mise en valeur exceptionnelles. Les tirages ont un intérêt artistique et documentaire élevé. Les négatifs offrent de riches perspectives de découvertes historiques et iconographiques. La partie documentaire, quant à elle, est d'un intérêt scientifique exceptionnel et ouvre de nouveaux champs d'études dans le domaine de l'histoire de la photographie.

Pour garder toute sa valeur, ce fonds doit impérativement rester dans sa composition actuelle. Le morceler, comme cela a déjà malheureusement été en partie le cas, serait une erreur capitale qui nous serait reprochée à juste titre par les générations actuelles et futures.

Coûts

Le coût du fonds Boissonnas est de 2 millions de francs.

Le CIG a fait procéder à une expertise par M. Nicolas Crispini (*Estimation de la valeur financière du fonds photographique Boissonnas*, 2010). Ce dernier a examiné la collection avec beaucoup d'attention, ce qui a d'ailleurs permis de corriger certaines erreurs d'appréciation précédentes et de réaffirmer la valeur unique de ce patrimoine. Cette expertise confirme la valeur du fonds. Elle précise même que, sur le marché actuel, l'ensemble pourrait être estimé à une valeur supérieure.

Par ailleurs, ce fonds demande un reconditionnement complet afin d'assurer sa bonne conservation. Il est actuellement conservé dans du matériel de mauvaise qualité à remplacer de toute urgence. Le tableau suivant précise les moyens nécessaires, y compris le salaire d'un collaborateur pendant une année et demie, temps estimé pour mener à chef l'opération.

	Fr.	Fr.
Epreuves photographiques: 30 000 enveloppes de conservation	5 000	
Négatifs sur verre et sur supports souples 90 000 pochettes de divers formats	135 000	
Autre matériel (portefeuilles, enveloppe, boîte de conservation)	10 000	150 000
Salaire d'un collaborateur pour le reconditionnement (niveau aide-relieur) pendant dix-huit mois, y compris les charges patronales		<u>125 000</u>
Total		275 000

Pour que ce fonds trouve toute son utilité, il doit être inventorié. Il est important que cette opération soit comprise dans cette demande afin que ce travail puisse être entrepris immédiatement après l'acquisition, en parallèle avec l'opération de

reconditionnement. L'inventaire se fera avec le logiciel Museum+ utilisé par le Centre d'iconographie genevoise. En effet, comme il a été souligné plusieurs fois, ce fonds représente un intérêt important pour la communauté scientifique et il sera très rapidement demandé. Il faut donc le rendre accessible rapidement et un inventaire est donc indispensable.

Salaire d'un collaborateur pour l'inventaire
(niveau collaborateur scientifique) pendant vingt-quatre mois,
y compris les charges patronales 225 000

Comme l'importance du fonds Boissonnas est largement reconnue, notamment par les travaux de Nicolas Bouvier présentés lors de l'exposition au Musée Rath en 1983 et qui ont ouvert la voie à plusieurs travaux, la Bibliothèque de Genève a approché des sponsors potentiels. Un mécène qui souhaite rester anonyme serait d'accord d'intervenir pour la somme de 100 000 francs. Si d'autres apports privés devaient être obtenus, ils seraient consacrés au traitement du fonds.

Pour la Ville de Genève, l'acquisition de cette collection occasionnerait donc une dépense de 2 400 000 francs selon le tableau suivant:

Tableau récapitulatif des coûts:

Coût du fonds Boissonnas	2 000 000
Matériel pour le reconditionnement	150 000
Salaire d'un collaborateur pour le reconditionnement	125 000
Salaire d'un collaborateur pour l'inventaire	225 000
Apport d'un sponsor	– 100 000
Total	2 400 000

Il faut préciser également que les propriétaires actuels cèdent avec les œuvres l'entier des droits inhérents à ce fonds, ce qui en laissera la totale jouissance à la Ville de Genève.

L'importance de ce patrimoine, son rapport avec Genève, l'intérêt scientifique que l'œuvre de Fred Boissonnas suscite depuis plusieurs années devraient encourager une acquisition officielle par la Ville de Genève. En effet, l'ensemble en question est un patrimoine d'importance internationale. Il met en valeur Genève dans un domaine en pleine expansion et est une mine inépuisable de recherche.

Délai des travaux

Après l'acquisition du fonds, le transfert des 27 000 épreuves, des 90 000 négatifs et des archives au Centre d'iconographie genevoise prendrait environ deux mois.

Le reconditionnement et l'inventaire sont des opérations difficiles à évaluer tant de nombreux facteurs peuvent intervenir. Nous pouvons estimer à environ dix-huit mois pour une personne à plein temps la durée de la première opération, alors que la seconde prendra entre deux et trois ans pour une personne à plein temps également.

Budget

Cette acquisition n'aura pas d'incidence sur le budget de fonctionnement du CIG ou de la BGE.

Plan financier d'investissement

Ce crédit n'est pas inscrit dans le 6^e plan financier d'investissement 2011-2022.

Charge financière

La charge financière annuelle, comprenant les intérêts au taux de 3% et l'amortissement au moyen de 5 annuités, se montera à 524 050 francs.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit est la Bibliothèque de Genève.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous invite, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 30, alinéa 2, lettre c), du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 31 octobre 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 2 400 000 francs destiné à l’acquisition, au reconditionnement et à l’inventaire du fonds photographique de la famille Boissonnas par le Centre d’iconographie genevoise.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l’article premier au moyen d’emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 400 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l’article premier sera inscrite à l’actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2014 à 2018.